

## Dossier de demande d'aide européenne Programme opérationnel FEDER FSE 2014-2020

**Veillez lire attentivement la notice explicative du présent document**

Je confirme avoir lu la notice et je peux déposer le dossier


### 1- LE DOSSIER

**ATTENTION :**

- Toute opération achevée avant la date de dépôt de la demande d'aide ne pourra pas être financée.  
L'accusé réception du dossier complet ne vaut pas acceptation de l'aide par l'autorité de gestion

#### Identification du porteur de projet

**Etes-vous :**  particulier  professionnel / association

 *La région Aquitaine simplifie la vie des aquitains en se procurant directement les informations et les documents administratifs avec le service APS de l'Etat. Les informations ci-dessous seront renseignées directement via le service APS, le cas échéant.*

**SIRET :** .....

**Dénomination :** .....

**Sigle :** .....

**Catégorie juridique :** .....

**Code NAF :** .....

**Code RNA :** ..... **Date de déclaration :** ..... **Date de parution au JO :** .....

#### Représentant légal

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_

## Etablissement

Raison sociale (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° - Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Ville : \_\_\_\_\_

## Contact (Personne en charge du suivi du projet et fonction)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_

Téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| ; |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|  
Fixe Mobile

Email : \_\_\_\_\_

## Informations complémentaires

Régime TVA :  Assujetti  Non assujetti  Partiellement assujetti au taux de \_\_\_\_\_ %

Etes-vous soumis aux obligations en termes de commande publique (Code des marchés ou ordonnance de juin 2005) ?  Oui  Non

L'entreprise appartient-elle à un groupe ?  Oui  Non

Nombre de salariés en CDI (ETP) et CDD :

Votre projet se situe-t-il sur un des territoires identifiés dans le cadre de la politique de la ville :

Oui  Non

Si oui, lequel : \_\_\_\_\_

## Projet multipartenaires

Est-ce que le projet est multipartenaires ?  Oui  Non

Si oui, indiquez les structures partenaires et leurs coordonnées :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Identification du projet

Intitulé du projet : \_\_\_\_\_

## Lieu où se déroule le projet

L'adresse est différente de l'adresse du porteur

Si oui saisir l'adresse où se déroule le projet

## Périodes d'exécution du projet

Période prévisionnelle du projet (exécution physique) : du |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_|  
au |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_|

*Le commencement d'exécution doit intégrer, le cas échéant, les actes préparatoires au projet (études, acquisitions foncières...).*

Période prévisionnelle du projet (exécution financière) : du |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_|  
au |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_|

*La fin d'exécution financière correspond au dernier paiement émis. Veillez à prendre en compte les délais nécessaires au paiement des dernières dépenses.*

## Informations sur le financement

Montant de l'aide sollicité : \_\_\_\_\_ €

Coût total prévisionnel du projet : \_\_\_\_\_ €  HT  TTC

Fonds communautaire sollicité :  FSE  IEJ  FEDER

Autre(s) financement(s) public(s) sollicité(s) sur le projet ?

Aucun  Etat  Région  Département

Autre : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà bénéficié d'un financement public pour un projet précédent en lien avec ce projet ?

Oui  Non

**SI OUI LEQUEL :** \_\_\_\_\_

## 2- RATTACHEMENT AU PO

### ➤ Pour les porteurs sollicitant du FEDER

Dossier FEDER-FSE-2015-20410

1

1 Dossier 2 Rattach. au PO 3 Projet 4 Plan de fin. 5 Obligations gén. 6 Pièces 7 Attestation

#### Rattachement du projet au programme FEDER-FSE 2014-2020

Veillez vous adresser au service instructeur de l'autorité de gestion pour vous aider à compléter cette information.

Précisez le rattachement de l'opération au programme Européen\*

#### 1. Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises

- 1.1. Augmenter les capacités de recherche appliquée, de développement technologique et d'innovation dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente de l'Aquitaine
- 1.2. Accroître et accélérer la mise sur le marché de produits ou procédés innovants.
- 1.3. Accroître la pérennité des PME nouvellement créées et reprises
- 1.4. Accroître la taille des PME

#### 3. Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les Aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux

- 3.1. Accroître la couverture des zones prioritaires du territoire en réseau très haut débit (THD)
- 3.2. Augmenter les usages avancés des technologies numériques par les entreprises
- 3.3. Accroître l'offre de services numériques à destination du public, améliorer leur qualité et leur appropriation

#### 4. Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique

- 4.1. Accroître la production d'énergies renouvelables à partir de la biomasse, de la géothermie et des ressources marines
- 4.2. Réduire l'intensité énergétique des entreprises
- 4.3. Accroître l'efficacité énergétique pour réduire la consommation finale d'énergie des bâtiments publics et du logement
- 4.4. Accroître la fréquentation des modes durables de déplacements
- 4.5. Réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques d'inondation, d'érosion submersion et de pollution de l'eau
- 4.6. Développer le tourisme autour d'un patrimoine culturel exceptionnel : le site de la grotte préhistorique de Lascaux
- 4.7. Préserver et restaurer la biodiversité et les continuités écologiques

#### 5. Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté

- 5.1. Créer des activités économiques dans les quartiers urbains en difficulté
- 5.2. Améliorer les conditions de vie des quartiers urbains en difficulté par leur réhabilitation physique

#### 6. Assistance technique FEDER

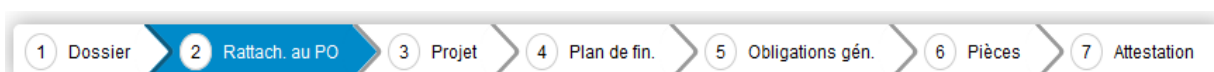
- 6.1. Garantir l'efficacité du pilotage du programme
- 6.2. Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'UE en Aquitaine

Axe d'assistance technique du PO (autorité de gestion) – non ouvert aux porteurs de projet

Précédent Annuler Enregistrer Suivant

Les champs marqués d'un astérisque(\*) doivent être obligatoirement renseignés.  
L'icône ? positionné sur certains champs permet d'afficher une aide contextuelle.

➤ **Pour les porteurs sollicitant du FSE et/ou de l'IEJ :**



**2 Rattachement au PO**

**Rattachement du projet au programme FEDER-FSE 2014-2020**

Veillez vous adresser au service instructeur de l'autorité de gestion pour vous aider à compléter cette information.

Précisez le rattachement de l'opération au programme Européen\*

**2. Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois**

- 2.1. Accroître l'accès à l'emploi des aquitains de moins de 26 ans qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation (NEET)
- 2.2. Augmenter le nombre de créateurs-repreneurs issus, notamment des publics les plus éloignés des dispositifs classiques d'accompagnement à la création d'activités (jeunes, apprentis, bas niveaux de qualification?)
- 2.3. Accroître le nombre d'emplois salariés et indépendants dans le secteur de l'économie sociale et solidaire
- 2.4. Faciliter l'accès et le maintien dans l'enseignement supérieur de jeunes issus des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou appartenant à un des groupes cibles les plus menacés de discrimination ou d'exclusion sociale
- 2.5. Accroître l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie
- 2.6. Accroître la qualité et l'efficacité du système d'orientation et de formation aquitain

**7. Assistance technique FSE**

- 7.1. Garantir l'efficacité du pilotage du programme
- 7.2. Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'UE en Aquitaine

Axe d'assistance technique du PO (autorité de gestion) – non ouvert aux porteurs de projet


Précédent Suivant

## 3- LE PROJET

### Informations générales

Intitulé du projet : \_\_\_\_\_

Période prévisionnelle du projet (exécution physique) : du |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_|  
au |\_|\_| / |\_|\_| / |\_|\_|\_|\_|\_|

 Vous avez la possibilité de compléter ce formulaire de description de votre projet en joignant toute pièce de présentation à votre demande (étape 6 - ajout de pièces jointes)

### Description

Présentation générale du projet (dont contexte)

Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)

Présentation détaillée du projet : détailler les actions mises en œuvre pour réaliser le projet

Résumé obligatoire à faire pour toute communication ultérieure sur le projet (nombre de caractères limités à 750) : descriptif synthétique, valeur ajoutée projet, lien avec principes horizontaux, résultats chiffrés attendus)

**Moyens mis en œuvre**

Moyens humains (techniques et administratifs, sous-traitance, prestation de service) affectées au projet :

Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)



Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs

Disposez-vous d'un système de comptabilité séparée ou d'un code comptable adéquat permettant de suivre les dépenses de l'opération ?

Oui     Non     Pas connaissance

### Calendrier du projet

Détailler les phases de réalisation du projet (progression de l'opération ; déroulé des actions à mettre en œuvre entre l'année de démarrage et la fin d'exécution de l'opération)

*Pour les opérations de l'axe FSE : calendrier avec phasage pédagogique, public cible, moyens utilisés et suivi du public pour les actions de formation*

## 4- LE PLAN DE FINANCEMENT

### Informations générales

Montant de l'aide sollicité : \_\_\_\_\_ €

Coût total prévisionnel du projet : \_\_\_\_\_ €       HT    TTC

Fonds communautaire sollicité :  FSE  IEJ    FEDER

Autre(s) financement(s) public(s) sollicité(s) sur le projet ?

Aucun       Etat       Région       Département

Autre : \_\_\_\_\_

### Dépenses de personnel

UNITE DE TEMPS PAR DEFAULT :  Jour       Heure

NOM DU SALARIE OU A DEFAUT N° MATRICULE	QUALIFICATION DU PERSONNEL (EX : RESPONSABLE R&D, CHARGE D'ETUDES, SECRETAIRE, STAGIAIRE...)	UNITE DE TEMPS (HEURE OU JOUR)	TEMPS DE TRAVAIL TOTAL SUR LA DUREE DU PROJET [1]	TEMPS DE TRAVAIL CONSACRE AU PROJET [2]	COUT SALARIAL SUR LA DUREE DU PROJET (CHARGES COMPRISES) [3]	DEPENSES PROJET = [3]*[2]/[1]	OBJECTIF/MISSION
<b>TOTAL DEPENSES DE PERSONNEL PROJET</b>							

## Dépenses prévisionnelles

**TYPE DE TVA** : HT  TTC  TVA proratisée  : taux :

CATEGORIE DE DEPENSES	DIRECTES OU/ET INDIRECTES :	LIBELLE DE LA DEPENSE	MONTANT PREVISIONNEL TOTAL	VENTILATION PAR ANNEE		
				ANNEE N	ANNEE N+1	ANNEE N+2
<b>DEPENSES ELIGIBLES AU FEDER, AU FSE ET A L'IEJ</b>						
Dépenses de personnel		EX : SALAIRES ET CHARGES				
Dépenses de Déplacements/frais de mission						
Dépenses de fonctionnement (frais généraux, frais de structures)						
Dépenses liées aux participants						
Frais de commissaires aux comptes <i>ex : Frais liés à la preuve d'acquittement des dépenses</i>						
Prestations de services <i>ex : études, honoraires, communications dont frais de publicité UE</i>						
<b>DEPENSES ELIGIBLES AU FEDER SEULEMENT</b>						
Achats divers/consommables						
Achat de terrain / bien immobilier						
Travaux						
Matériel/équipements						
Dépenses d'amortissements						
Contributions en nature						
Autres						
<b>TOTAL</b>						

⚠ La base de prise en compte des dépenses pour versement de l'aide (au réel, forfaitaire le cas échéant) est discutée avec le service instructeur après remise de votre dossier. Vous trouverez dans la notice des premiers éléments explicatifs.

**Attention** : les dépenses déclarées dans le cadre de la présente demande d'aide européenne ne peuvent être présentées au titre d'un autre fonds ou programme européen.

## Les ressources

Les co-financements sollicités couvrent-ils la même période d'exécution et la même assiette éligible ?

Oui  Non

Commentez :

L'opération génère-t-elle des recettes ?  Oui  Non

Si oui, veuillez à compléter la ligne 'recette' dans le plan de financement (onglet ressources)

TYPE DE COFINANCEMENT PRIVE/PUBLIC	NOM COFINANCEUR	MONTANT	%
Ex : Fonds européens	FEDER/FSE/IEJ		
Ex : Région	Aquitaine		
Autofinancement			
Recettes générées			
Total des ressources publiques			
Total des ressources privées			
<b>TOTAL ressources</b>			

## Les aides obtenues au cours des 3 dernières années :

FINANCEUR	TYPE D'AIDE	OPERATION AIDEE	MONTANT DE L'AIDE PAR ANNEE(€)			TOTAL FINANCEUR
			ANNEE N	ANNEE N-1	ANNEE N-2	

## 5- OBLIGATIONS GENERALES

### Publicité

Tous les participants à l'opération et tous les partenaires mobilisés pour sa mise en œuvre doivent être informés du financement < FEDER OU FSE ou FSE+IEJ >, par tous les supports appropriés comportant l'emblème européen et une mention indiquant que l'opération est cofinancée par le < FEDER OU FSE ou FSE+IEJ >.

Il est à noter que les informations relatives à l'opération seront publiées sur un site internet (nom du bénéficiaire, nom de l'opération, période de l'opération, dépenses éligibles, ...)

#### MENTIONS LEGALES :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide européenne.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au < service instructeur >

**Actions de communication et d'information prévues dans le cadre de l'opération conformément aux obligations de publicité prévues par la réglementation :**

#### Autres dispositions réglementaires :

L'opération porte-t-elle sur le financement d'instruments financiers ?  Oui  Non

## Contribution aux principes horizontaux :

Conformément au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et à l'article 96.7 du Règlement (UE) n° 1303-2013, le programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 incite à prendre en compte trois principes horizontaux dans toutes les phases de la vie du projet :

- **L'égalité entre les femmes et les hommes** : il s'agit notamment de lutter contre les discriminations faites aux femmes à l'embauche ou dans l'application des conditions de travail, notamment en mettant en œuvre des actions facilitant leurs insertions et de promouvoir l'égalité des sexes, c'est-à-dire « l'absence d'obstacle à la participation économique, politique et sociale en raison du sexe » dans la vie de l'organisme
- **L'égalité des chances et la non-discrimination** : il s'agit d'une vision de l'égalité qui cherche à faire en sorte que les individus disposent « des mêmes chances » et des mêmes opportunités de développement social et professionnel. Garantir une équité de traitement c'est lutter contre les discriminations liées à l'origine, au sexe, aux mœurs, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la situation familiale, aux caractéristiques génétiques, à l'appartenance ou non appartenance à une ethnie, à une nation ou à une race, aux opinions politiques, aux activités syndicales ou mutualistes, aux convictions religieuses, à l'apparence physique, au patronyme, aux handicaps, à l'état de santé ou à l'état de grossesse.
- **Le développement durable** : il consiste à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il s'agit de mettre en œuvre un développement responsable qui soit économiquement viable, socialement équitable et, culturellement et écologiquement soutenable.
- Enfin, il doit se traduire par une démarche répondant aux **principes de gouvernance** : participation de la population et des acteurs, organisation du pilotage, transversalité de la démarche, évaluation de la stratégie d'amélioration continue.

**Le formulaire spécifique** «Contribution aux principes horizontaux » vous permettra de déterminer la prise en compte de ces principes dans votre projet et, le cas échéant, au sein de votre structure.


Cochez ci-dessous la case correspondante à chaque principe :

	OUI, C'EST L'OBJET PREMIER DU PROJET	CE N'EST PAS L'OBJET PREMIER DU PROJET MAIS LE PRINCIPE EST TOUT DE MEME PRIS EN COMPTE	LE PROJET NE PREND PAS EN COMPTE LE PRINCIPE
EGALITE FEMMES- HOMMES			
EGALITE DES CHANCES ET NON-DISCRIMINATION			
DEVELOPPEMENT DURABLE			

Ces trois dimensions constituent un principe directeur pour la sélection des projets qui bénéficieront de fonds européens structurels et d'investissement.


Vous pourrez vous faire aider du service instructeur pour compléter votre dossier.

## 6- PIECES DU DOSSIER



Dans le cadre de la simplification, les pièces, dont le logo suivant  est visible, ne seront plus à fournir, la Région se les procure directement auprès des administrations nationales de référence :

- € J'autorise le Conseil Régional d'Aquitaine à récupérer auprès des autorités administratives compétentes les documents utiles à l'analyse de mon dossier. Cette autorisation porte sur les documents présentant le logo APS dans la liste précédente.
- € Je n'autorise pas le Conseil Régional d'Aquitaine à récupérer auprès des autorités administratives compétentes les documents utiles à l'analyse de mon dossier. Je joins moi-même ces pièces dès à présent à mon dossier.

### Pour tous les bénéficiaires

- Dossier de demande de l'aide et les formulaires obligatoires : contribution aux principes horizontaux, et données participants pour les dossiers FSE
- Document attestant la capacité du représentant légal
- Délégation éventuelle de signature
- Attestation de régularité fiscale et sociale 
- Attestation de non assujettissement à la TVA, pour les opérateurs privés : attestation visée par un tiers comptable
- Document attestant de l'engagement de chaque financeur public : lettres d'intention, copies demandes de cofinancement ; copies des conventions et/ou arrêtés attributifs,
- Diagnostic de développement durable pour les projets de plus de 2 M€

### Entreprises

- Extrait Kbis de moins de 3 mois ou inscription au registre ou répertoire concerné 
- Les 3 dernières liasses fiscales complètes des 3 dernières années écoulées 
- Rapport / Compte-rendu d'activité
- Actionnariat, organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, CA, bilan des entreprises du groupe

### Associations


- Statuts
- Copie publication JO ou récépissé de déclaration en préfecture
- Liste des membres du CA et des structures qu'ils représentent
- Dernier bilan financier et compte-rendu approuvés

### Etablissement public

- Délibération de l'organe compétent approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel

### GIP

- Copie publication arrêté d'approbation de la convention constitutive
- Convention constitutive
- Dernier bilan financier et compte-rendu approuvés

 **Des documents complémentaires peuvent être demandés après remise de votre dossier au Service Instructeur, nécessaires à l'étude du dossier dans ses différents éléments : administratifs, financiers, techniques...**

## 7- ATTESTATION

### ATTENTION :

- Toute opération achevée avant la date de dépôt de la demande d'aide ne pourra pas être financée.
- L'accusé réception du dossier complet ne vaut pas acceptation de l'aide par l'autorité de gestion.

### Attestation sur l'honneur du porteur

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements
- La régularité de la situation fiscale et sociale
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le plan de financement
- Ne pas avoir sollicité d'autres fonds européens pour financer les dépenses de cette opération
- Ne pas faire l'objet d'une procédure liée à des difficultés économiques
- Que le projet n'est pas achevé au moment du dépôt de mon dossier complet auprès du Service Instructeur
- A fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération

L'inexactitude de ces déclarations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide.

J'atteste avoir pris connaissance des éléments ci-dessus